

Type de réunion

Réunion d'arrondissement

Discussion sur le constat - Néant

Numéro et titre du premier sujet traité

03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

- L'égalité passe par l'acquisition des savoirs fondamentaux : savoir lire, écrire, compter, dans des classes hétérogènes, en tenant compte du rythme personnel de l'élève.
- Les rythmes scolaires doivent être repensés afin de laisser le temps aux enfants d'acquérir les fondamentaux. Le cycle du primaire pourrait être allongé.
- La préparation à l'orientation, au collège, doit se faire très tôt, et favoriser les contacts, échanges et rencontres avec le monde professionnel et la vie active.
- Les phases d'apprentissage et de découverte des métiers doivent être développées.
- La pédagogie doit véhiculer des valeurs humaines de solidarité, d'entraide et de respect.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

06 Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- L'épanouissement de la personnalité de l'élève est essentiel : c'est un équilibre entre les réussites scolaires, culturelles, sportives, manuelles. L'enfant doit « mieux vivre pour mieux apprendre » dans un environnement dont l'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage.
- Les différentes filières de formation (générale, technologique, professionnelle) doivent être également valorisées par des diplômes motivants et permettant chacun des poursuites d'études.
- Le rôle de l'internat doit être souligné comme cadre de travail et lieu d'apprentissage de valeurs sociales.
- Les rythmes scolaires doivent être repensés et prendre en compte l'équilibre global de la journée d'un enfant : temps de scolarisation, temps de transport, activités extra-scolaires et vie familiale.
- Un dépistage systématique des problèmes de santé, de handicap moteur ou sensoriel doit être assuré grâce à un suivi médical plus poussé.
- La remédiation scolaire doit être développée, permettant une écoute et un suivi des élèves face à des situations de stress, de violence, de questionnement sur la confiance en soi, de choix en matière d'orientation.

Numéro et titre du troisième sujet traité

09 Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

- Les évaluations doivent permettre un repérage suffisamment précoce des acquis et des difficultés des enfants. Elles doivent être suivies de remédiation. L'école doit permettre la réussite de tous en évitant les évaluations - sanctions, en tenant compte des rythmes d'apprentissage des enfants et en intégrant d'autres valeurs actuellement non exploitées : investissement sportif, associatif...

- Le principe des cycles doit être amélioré afin de permettre une progression au rythme de chacun.
- L'école doit devenir une « école de la vie » par l'élargissement de son champ d'évaluation : l'élève qui réussira le mieux sa vie, n'est pas forcément celui qui obtient les meilleurs résultats scolaires.
- L'idée d'examen d'entrée en 6^{ème} a été évoquée, mais s'oppose à l'idée et aux objectifs de l'évaluation tels qu'évoqués précédemment.

Numéro et titre du quatrième sujet traité

11 Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?

- Face à l'élévation du niveau de compétence exigé par le monde professionnel, il est nécessaire de favoriser les poursuites d'études pour un maximum de jeunes. Pour cela il convient de permettre ces poursuites d'études quelle que soit la voie de formation suivie, aussi bien technologique que professionnelle.
- Favoriser les poursuites d'études c'est aussi mieux informer sur les parcours de formation, mieux orienter.
- L'idée d'une année préparatoire à l'entrée dans le supérieur a été avancée. Elle pourrait prendre diverses formes : année « sabbatique » de découverte du monde du travail, année de mise à niveau, ou année d'ouverture et de découverte de nouvelles cultures.

Numéro et titre du cinquième sujet traité

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

- La question d'une autonomie des établissements est mise en parallèle avec le processus décentralisateur, confiant un certain nombre de prérogatives aux collectivités territoriales. Les points de vue exprimés affichent le souci de voir converger les efforts vers une égalité des chances entre tous les établissements, en tout point du territoire, permettant une autonomie évaluable par des inspecteurs de l'Education Nationale.
- La notion de réseaux d'écoles est ensuite largement abordée. Elle apparaît comme une solution vers plus d'égalité, si elle n'est pas qu'une solution d'économies de moyens. Les réseaux doivent permettre de favoriser le service public dans le cadre d'un maillage du territoire, auquel tout élève puisse accéder sans un éloignement trop important de sa famille (temps de transport scolaire limité). L'idée d'intercommunalité et de solidarités intercommunales est à prendre en compte.
- Du point de vue du concours des collectivités territoriales, un système de péréquation assuré par l'Etat est souhaité, afin de compenser les différences de moyens disponibles.
- La mise en réseau des établissements, surtout en zone rurale, nécessite une politique de développement de l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TICE).

Numéro et titre du sixième sujet traité

20 Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

- La notion de rentabilité est incompatible avec l'idée de service public. L'idée d'efficacité doit être privilégiée.
- Le cadre d'une politique nationale définissant des objectifs à atteindre suppose des besoins particuliers auxquels il doit être répondu par des moyens adaptés. La mise en œuvre de ces moyens implique l'idée d'évaluation : le critère d'efficacité résultera de l'atteinte des objectifs. Il convient donc de définir des outils d'évaluation prenant en compte la globalité du système éducatif : scolarité, santé, culture, recherche...et permettant de mesurer l'adéquation des moyens aux besoins.

- L'aménagement du territoire ne doit pas constituer la justification de regroupements qui privilégieraient une approche purement comptable au détriment d'aspects plus qualitatifs.
- Les liens entre école et monde associatif doivent être développés et renforcés afin d'ouvrir l'école sur son environnement et d'associer des partenaires extérieurs à l'acte éducatif.

Remarques complémentaires sur le débat – Néant

Quatre priorités pour l'Ecole (une phrase par priorité)

1 Repenser les rythmes scolaires en prenant en compte l'équilibre global de la journée de l'enfant : temps de scolarisation nécessaire à l'apprentissage des fondamentaux, temps de transports, activités extra-scolaires et vie familiale.

2 Mieux organiser le processus d'orientation : développer les échanges avec le monde professionnel, mettre en place un dispositif d'écoute et de suivi des élèves, favoriser les poursuites d'études.

3 Permettre l'accès, en tout point du territoire, aux Technologies de l'Information et de la Communication.

4 Développer l'évaluation, au sens de plus grande efficacité, en prenant en compte la globalité du système éducatif, au-delà d'une approche purement comptable des moyens.

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (12)

Type de réunion

Discussion sur le constat - Néant

Numéro et titre du premier sujet traité

01 Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

- Affirmer les mêmes valeurs pour tous, sans référence à des communautarismes ;
- Comment combler le hiatus entre les valeurs de l'école (égalité, liberté, respect, démocratie, citoyenneté, laïcité) et les valeurs de la société véhiculées par les médias et au sein de certaines familles (consommation, argent facile, individualisme...) ?
- Former des esprits libres, responsables et critiques.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

- Recentrer l'école primaire sur ses missions de base (lire, écrire, compter) tout en permettant à l'élève de s'ouvrir progressivement, de l'école au collège, à d'autres enseignements (éducation à l'image, technologie, langues étrangères, économie)
- Réfléchir à la continuité école maternelle – école élémentaire – collège pour développer une meilleure cohérence
- Mettre en place un seul corps de professeur, avec une formation commune
- Développer la bi ou tri-valence des enseignants avec un seul professeur pour enseigner un bloc disciplinaire

Numéro et titre du troisième sujet traité

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Faire mieux travailler c'est-à-dire maîtriser les savoirs pour leur donner du sens
- L'hétérogénéité des classes permet aux élèves faibles de progresser davantage, à condition de différencier la pédagogie et de travailler en équipe
- Aider les élèves à avoir des objectifs et un projet d'avenir par étapes pour développer leur motivation et construire leur autonomie
- S'appuyer sur le milieu local et l'environnement de l'école pour donner du sens

Numéro et titre du quatrième sujet traité

14 Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

- Les parents souhaitent l'intégration de leur enfant handicapé dans l'école : c'est la mission de l'école républicaine et la loi
- Cela n'est possible que par le déploiement de moyens supplémentaires, notamment en Assistants de Vie Scolaire
- Il convient par ailleurs de mieux sensibiliser, armer et former les enseignants pour les déculpabiliser face au handicap
- La prise en compte de chaque situation particulière nécessite par ailleurs de développer les partenariats entre l'école et l'enseignement spécialisé, avec des structures souples.

Numéro et titre du cinquième sujet traité

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- L'Etat ne doit pas se désengager de ses prérogatives à tous les niveaux, de la maternelle au secondaire : c'est une garantie d'équité pour éviter les dérives locales
- La mutualisation des moyens peut être envisagée par le biais des réseaux d'école
- Reconnaître la mission des personnels non enseignant dans le cadre des activités éducatives des établissements

Numéro et titre du sixième sujet traité

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

- Définir en premier lieu les missions de chacun, en particulier celles des enseignants
- Situer la particularité du système éducatif français dans le contexte européen
- Créer une culture commune des professeurs de la maternelle au collège, avec un corps unique
- Définir précisément les prérogatives du directeur d'école, et donner à cette dernière une entité juridique
- Dégager le temps nécessaire pour faire fonctionner les équipes éducatives
- S'ouvrir sur l'extérieur et développer les partenariats

Remarques complémentaires sur le débat - Néant

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Instaurer une continuité école maternelle – école élémentaire – collège pour développer une meilleure cohérence et donner du sens, grâce à une culture commune des enseignants (formation, corps unique ?)

2 L'Etat doit rester garant des valeurs républicaines en maintenant un engagement fort à tous les niveaux : programmes, diplômes, personnels, équilibre territorial

3 De l'école au collège, conforter les savoirs de base, tout en s'ouvrant à d'autres enseignements et aux partenariats

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : RODEZ (12)

Type de réunion

Discussion sur le constat - Néant

Numéro et titre du premier sujet traité

02 Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

- Les apprentissages fondamentaux restent le fait de lire, d'écrire, de compter. L'ensemble des participants a exprimé la nécessité de la pratique de la démocratie en classe dans le cadre de la laïcité.
- Au-delà, l'école doit transmettre une culture, un savoir, afin de former des citoyens qui participeront à une culture commune. Elle doit apprendre la citoyenneté, le respect de l'autre, le respect de l'autorité, le respect de soi-même, une pratique démocratique dans la relation aux autres.
- Cette transmission ne peut se faire sans les parents et la famille, qui constituent les premiers éducateurs. Cette nécessaire répartition des tâches entre parents et enseignants doit se baser sur une confiance réciproque dans les missions de chacun

Numéro et titre du deuxième sujet traité

07 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

- L'approche du rôle de l'Education Nationale est ici sensible : ne doit-il se réduire qu'à apporter une réponse aux besoins économiques du pays en matière d'emploi, ou dépasse-t-il ce strict cadre ? En tout état de cause le niveau pertinent d'analyse semble bien se situer à l'échelle de la Région.
- Changer l'image de la voie professionnelle, à l'instar d'autres pays européens, apparaît un préalable nécessaire à la revalorisation de ces filières de formation. Cela passe par l'information aux parents, mais également par une meilleure connaissance des réalités de l'entreprise par les enseignants. De ce point de vue, il conviendrait de compléter la formation des maîtres en primaire et d'adapter les programmes en collège pour améliorer l'image de l'entreprise. Choisir la voie professionnelle ne doit pas nuire à l'estime de soi, mais être valorisé.
- Les liens entre l'école et le monde professionnel doivent se renforcer : l'alternance peut permettre ce rapprochement, mais aussi les stages. Des passerelles entre les voies de formation sont également à rechercher et à encourager .

Numéro et titre du troisième sujet traité

10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

- L'orientation des élèves se fait essentiellement au collège, où les élèves construisent leur personnalité et s'interrogent sur leur avenir. L'information y est jugée insuffisante : les conseillers d'orientation psychologues sont essentiels à ce stade et doivent conjuguer leur action avec les parents et les enseignants.
- Il apparaît nécessaire de ne pas enfermer trop tôt les élèves dans une voie, mais plutôt de leur faire découvrir la variété des champs professionnels, afin qu'ils puissent construire un projet personnel et définir leur choix en fonction de leurs aptitudes et intérêts. Pour les élèves, choisir peut apparaître comme renoncer. C'est donc un apprentissage à mettre en place pour les accompagner.
- La mise en place des stages en entreprise et de l'alternance participe à l'éclosion des vocations, à la lutte contre l'échec scolaire et aux sorties sans qualification. Cette approche doit être inscrite dans la démarche pédagogique de l'enseignant.

Numéro et titre du quatrième sujet traité

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- L'école, au-delà de la réussite aux examens, se doit de favoriser l'épanouissement de la personnalité et l'ouverture aux autres. Pour ce faire, il est indispensable qu'elle tisse une toile de partenariats locaux avec les acteurs culturels, socio-économiques et associatifs. De ce point de vue, il est rappelé le rôle essentiel des associations de parents d'élèves dans le cadre de l'équilibre du dialogue à l'école.
- La nécessaire participation des partenaires locaux ne doit toutefois pas affaiblir le principe d'autonomie propre aux établissements. Le lien avec les collectivités territoriales notamment, doit s'instaurer dans le respect des compétences de chacun, toujours au service des élèves.
- Il convient enfin de prendre en compte aujourd'hui la nécessité de partenariats européens, à intégrer à la dynamique pédagogique : il convient de ce point de vue de développer les programmes éducatifs européens et les échanges.

Numéro et titre du cinquième sujet traité

15 Comment lutter efficacement contre les violences et les incivilités ?

- Définir, construire et partager un socle de valeurs communes à la famille, à l'école et à la société apparaît comme un préalable indispensable.
- Les parents en tout premier lieu doivent servir de valeur d'exemple, car à travers eux se construit le regard de l'enfant sur les adultes. Le partenariat parents – enseignant doit donc être très étroit.
- La prévention doit toujours précéder la sanction. Cette prévention doit commencer dès le plus jeune âge. Un travail efficace de prévention, attentif à chaque comportement, ne peut se faire que dans des établissements à taille humaine autour d'équipes éducatives constitué d'adultes en nombre suffisant (personnels spécialisés, assistants d'éducation, classes relais...).
- Enfin, la légitimité de l'autorité de l'enseignant doit être réaffirmée tout comme son image dans la société.

Numéro et titre du sixième sujet traité

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

- Des inquiétudes se sont exprimées sur le vieillissement du corps enseignant, son nécessaire renouvellement massif dans les prochaines années, et la difficulté actuelle d'opérer un recrutement suffisant et qualifié.
- Du point de vue du recrutement, la priorité doit porter sur la reconnaissance de l'image, du rôle et de l'autorité de l'enseignant par la société. Au-delà il est nécessaire d'en faire un métier attractif par une valorisation du statut et une amélioration du déroulement de carrière.
- Un plan cohérent de formation des enseignants doit être mis en place, prenant en considération les évolutions de la société, et privilégiant une formation pratique, sur le terrain, en responsabilité.

Remarques complémentaires sur le débat – Néant

Quatre priorités pour l'Ecole (une phrase par priorité)

- 1** Permettre aux élèves d'acquérir une culture commune par la maîtrise des apprentissages fondamentaux et la formation à une pratique démocratique de la relation aux autres.
- 2** Développer les liens avec le monde professionnel : alternance, stages, adaptation des programmes de collège, découverte des champs professionnels, passerelles entre les voies de formation, partenariats école – entreprise.
- 3** Renforcer le travail en collaboration avec les parents d'élèves, dans le cadre de l'équilibre du dialogue à l'école.
- 4** Revaloriser le statut des enseignants : compléter la formation initiale, améliorer le déroulement de carrière, valoriser l'image, le rôle et l'autorité de l'enseignant dans la société.